

Cérémonie des vœux 2018
Exploitation « an Gryav la »
Vendredi 26 janvier 2018

Intervention du Président Louis Daniel BERTOME

Madame la...

Monsieur le...

Mesdames, Messieurs,

Chers invités

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation aux vœux de la Chambre d'Agriculture.

Nous avons choisi cette année de vous convier dans le cadre champêtre d'une exploitation agricole.

Vous convier ici, c'est pour nous une manière de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui font l'agriculture, à leur capacité à produire et à innover.

C'est se rappeler la valeur de notre agriculture parfois si décriée.

Ici il y a une production agricole active et une activité agritouristique dynamique.

Je remercie donc **Emile ROSALIE** de nous accueillir à « AN GRIYAV'LA ».

2017 aura été pour l'agriculture, comme 2016, une année de difficultés climatiques.

Nos exploitations n'étaient pas toutes rétablies des intempéries de 2016 et de la tempête Matthew, que nous avons eu à faire face à Maria en septembre 2017, suivie depuis par des pluies incessantes.

De l'avis des climatologues, les dégâts causés par le climat iront croissants.

Par conséquent, la couverture du risque climatique devient un enjeu essentiel et collectif pour notre agriculture.

Nos exploitations ne sont pas toutes exposées de la même façon aux aléas climatiques.

Il apparaît alors que nous devons rechercher les pratiques résilientes pour renforcer la résistance de notre agriculture.

Néanmoins, nous devons également trouver les dispositifs d'indemnisation qui pourront assurer un meilleur soutien à la relance des exploitations en cas de catastrophe naturelle.

La mise en place d'un fonds de secours agricole mutualisé, avec les contributions des pouvoirs publics et des professionnels, semble indispensable.

La Chambre d'Agriculture a fait cette proposition dans le cadre des assises de l'Outre-mer.

En plus du risque climatique, nous connaissons le risque économique.

Nous savons que les marchés ne sont pas toujours porteurs et que souvent les prix ne rémunèrent pas le travail de l'agriculteur.

Le Gouvernement annonce des mesures visant à obtenir le « juste prix » pour les produits agricoles.

Mais il y a un nouveau risque qui s'impose à l'agriculteur.

Celui d'être tout simplement agriculteur.

Je veux parler de la suspicion qui pèse sur la profession du fait de l'usage de produits phytopharmaceutiques.

Nous partageons la méfiance des consommateurs concernant les produits phytos.

Dois-je rappeler d'ailleurs que les agriculteurs, les salariés agricoles et leurs familles sont les premières victimes des erreurs du passé en matière de traitement phytosanitaire.

Dois-je rappeler que les agriculteurs sont des utilisateurs et non pas les prescripteurs.

En disant cela, je ne dégage pas la profession de sa responsabilité.

Mais je veux rappeler, car beaucoup semblent l'avoir oublié, que les agriculteurs, leurs organisations professionnelles et leur chambre d'agriculture, n'ont pas hésité à s'engager dans la réduction et la maîtrise de l'usage de phytos.

Apparemment, c'était sans compter sur l'acharnement de certains à présenter l'agriculteur et la production agricole locale, comme un danger pour les martiniquais.

Faut-il rappeler les dispositions prises avec les analyses de sol réalisées pendant longtemps par la Chambre d'Agriculture ?

Faut-il rappeler l'engagement des agriculteurs dans le programme d'analyses de sol : Plus de 6 500 analyses réalisées entre 2003 et 2015, sur 5 000 hectares ?

Faut-il rappeler le travail en cours à la Chambre d'Agriculture dans le cadre du programme écophyto pour la réduction de l'usage des produits de traitement ?

Bien sûr, la situation n'est pas parfaite.

Bien sûr, qu'il y a encore à faire ...il y a toujours à faire.

Mais quand on sait que les financements pour les analyses de sol ont été supprimés...

Quand on sait que les ventes non contrôlées se font au bord des routes sans aucune intervention alors que les circuits professionnels sont eux régulièrement contrôlés...

Quand on sait que de nombreux agriculteurs ont dû abandonner des surfaces, même quand ils n'en avaient pas beaucoup...

Quand on sait que les importations font l'objet que de contrôles rarissimes sur les résidus phytosanitaires et que les pays concurrents autorisent des produits interdits à nos producteurs...

On se pose la question sur les réelles motivations de la régulière remise en exergue de la problématique chlordécone qui pointe du doigt nos seuls agriculteurs.

Résultat : Aujourd'hui la vente de produits agricoles locaux, végétaux et animaux est difficile et on est revenu à la case départ.

Notre production agricole est suspecte aux yeux de nos compatriotes.

Néanmoins, et pour rechercher le positif de cette situation, cette nouvelle campagne médiatique à un avantage à mes yeux.

Celui de rappeler aux responsables publics, en particulier à l'Etat, l'urgence d'une action déterminante sur la chlordécone.

L'Etat n'a jamais apporté une réponse à la hauteur de l'ampleur du sujet et aujourd'hui ce sont encore les agriculteurs et les marins pêcheurs qui en font les frais.

On ne peut pas se contenter d'interdictions, de LMR (Limites maximales de résidus) et de cartographie stigmatisant, pour gérer la question de la chlordécone.

Il serait temps de mettre les moyens suffisants, à la fois pour accompagner les producteurs et pour expliquer le réel risque chlordécone à la population de Martinique, en dehors du buzz médiatique.

Mais nous devons aussi interpeller nos concitoyens sur leur responsabilité en matière de choix de consommation.

La gestion de l'après chlordécone ne peut pas être une nouvelle explication du délaissement de la production locale au profit de l'ailleurs.

Comment peut-on ainsi décrier le travail de nos agriculteurs, alors que ce qui est consommé de notre production locale représente bien peu du choix des consommateurs ?

Notre agriculture est diverse dans ses productions, dans ses exploitations et aussi dans les pratiques culturelles, conventionnelles ou non.

Le discrédit est aujourd'hui jeté sur toute l'agriculture, quelle qu'elle soit.

Aussi, la Profession doit aussi s'interroger sur l'action collective à mener pour redorer l'image de la production locale.

Aucune filière ne peut se désintéresser de la question.

C'est pour cela que la Chambre d'Agriculture fait la proposition d'un comité de promotion pour l'agriculture ; toute l'agriculture et l'agroalimentaire.

Il ne s'agit pas d'une structure de plus.

Il s'agit de mettre en commun les moyens existants en matière de promotion, afin de relever le défi que nous impose notre image collective aujourd'hui dégradée.

Nous avons donc reformulé cette proposition dans le cadre des Assises de l'Outre-mer.

Mais pour que cela démarre, il faut une approche collective de la question, portée par les Interprofessions, les Pouvoirs Publics et la Chambre d'Agriculture, dépassant donc les intérêts individuels des filières.

Mesdames, Messieurs, les Assises de l'Outre-mer vont se conclure en début 2018.

C'est l'occasion de faire valoir nos projets pour l'agriculture ;

La Chambre d'Agriculture y contribue en soutenant des projets structurant pour le secteur.

C'est le cas avec le Comité de promotion, mais également avec la structuration de l'expérimentation pour la diversification ou encore la mise en place d'une filière de fourniture de plants sains pour la relance, notamment de la production de tubercules...

Pour faire ces propositions, nous nous appuyons sur les réflexions menées précédemment ou encore sur les conclusions des assises de l'agriculture de Martinique, organisées avec la CTM.

Quoi qu'il en soit, la situation de nos structures coopératives est préoccupante. Malgré les difficultés, elles ont le grand mérite d'accompagner les producteurs dans un contexte, climatique et financier, qui ne facilite pas les choses ;

Nous souhaitons pour notre part, une rapide remise dans le sens de la marche, de l'ensemble de nos structures, en particulier les interprofessions, indispensables à la concertation avec la grande distribution ;

Dans un monde plus ouvert sur l'extérieur, avec des consommateurs et des citoyens plus exigeants, il importe plus encore d'être offensif et de développer l'accompagnement de terrain auprès des exploitations, pour relancer la production.

La Chambre d'Agriculture a le souci de concentrer sa présence au plus près des agriculteurs.

C'est notre cœur de métier.

Cependant, pour ce faire, nous avons besoin d'un accompagnement financier public, qui prenne mieux en compte le conseil de terrain.

Nous avons depuis quelques années, fait le constat de l'orientation des soutiens publics vers des préoccupations, certes légitimes, mais nous éloignant du conseil technique de base.

Nous faisons le vœu que 2018 soit l'année de la reconsidération par nos partenaires publics, du conseil technique indépendant, que peut dispenser la Chambre d'Agriculture à des agricultrices et agriculteurs, véritables entrepreneurs responsables de leur entreprise.

2018 sera aussi l'année de préparation des élections chambres de 2019.

En effet, tous les six ans, les professionnels choisissent une équipe d'élus qui s'engagent pour la chambre consulaire et leur secteur d'activité.

Cela signifie pour nous, une année de débat démocratique au sein de la profession, pour un choix d'orientation de l'agriculture.

Pour tout cela et pour garder l'agriculture dans le sens du progrès, je souhaite pour vous et vos familles, une année 2018 fertile.

Pour finir mon propos, je vous confirme que je suis appelé à présider l'ODEADOM pour les trois prochaines années.

A ce poste, je compte poursuivre l'action pour défendre une agriculture diverse et le revenu des producteurs dans l'ensemble de DOM.

Je vous remercie.

L. D. BERTOME